



Les obligations vertes, un outil de plus contre le changement climatique

Les enjeux du changement climatique sont de plus en plus pris en compte non seulement par les institutions et organismes internationaux, mais aussi par la société civile et les investisseurs. La nécessité d'apporter un soutien concret au développement d'une économie durable, capable d'atteindre les objectifs établis en matière de protection de l'environnement, ne cesse de croître. Dans ce contexte, les obligations vertes offrent une excellente occasion d'associer le financement d'objectifs de durabilité à l'ambition plus classique d'obtenir des rendements financiers intéressants. La forte croissance enregistrée par ces instruments ces dernières années confirme que cette catégorie d'investissement joue un rôle de plus en plus crucial dans la stratégie d'investissement des institutions financières, ce qui pourrait en faire un élément clé des portefeuilles de nos clients.

MESSAGES CLES

Les obligations vertes donnent au prêteur l'assurance que son argent sera investi dans des projets bénéfiques pour l'environnement.

Les obligations vertes, de quoi parle-t-on?

Les obligations vertes (parfois appelées *Green Bonds*) sont des **obligations** associées au financement de projets ayant un impact positif sur l'environnement, comme la prévention et le contrôle de la pollution, les centrales solaires et parcs éoliens, les économies d'énergie, la production d'énergie à partir de sources propres, le traitement de l'eau et des déchets, ou encore les infrastructures de transport présentant un impact moindre sur l'environnement.

Dans la mesure où leur raison d'être (*use of proceeds*) est connue, ces obligations vertes donnent au prêteur la certitude que son argent sera investi dans des projets respectueux de l'environnement. C'est pourquoi il s'agit de l'instrument idéal pour les investissements axés sur les objectifs de développement durable (*Sustainable Development Goals, SDG*) des Nations Unies.

MESSAGES CLES

Respect des lignes directrices élaborées par l'International Capital Market Association (ICMA).

Quelle différence avec les obligations classiques?

Il n'existe actuellement aucune norme d'envergure mondiale permettant de qualifier la dimension «verte» d'une obligation donnée, mais l'Association internationale des marchés des capitaux (ICMA) a élaboré des lignes directrices qui vont dans ce sens.

Les exigences liées au standard établi par l'ICMA distinguent entre les obligations vertes et les obligations classiques en s'appuyant sur les critères suivants: 1) utilisation prévue des produits (*use of proceeds*); 2) processus d'évaluation et de sélection des projets; 3) transparence dans la communication autour de la gestion des produits; 4) reporting auprès des investisseurs, pour les tenir informés de l'avancement des projets financés.

À l'heure actuelle, il n'existe pas d'autorité officielle spécifique à ce domaine et il n'y a donc aucun système de sanctions en place pour décourager d'éventuels détournements et violations. Tout repose entièrement sur la volonté de l'émetteur de préserver sa réputation: toute violation des principes de l'ICMA entraînerait en effet des répercussions réputationnelles susceptibles de compromettre sérieusement l'image de la société.

MESSAGES CLES

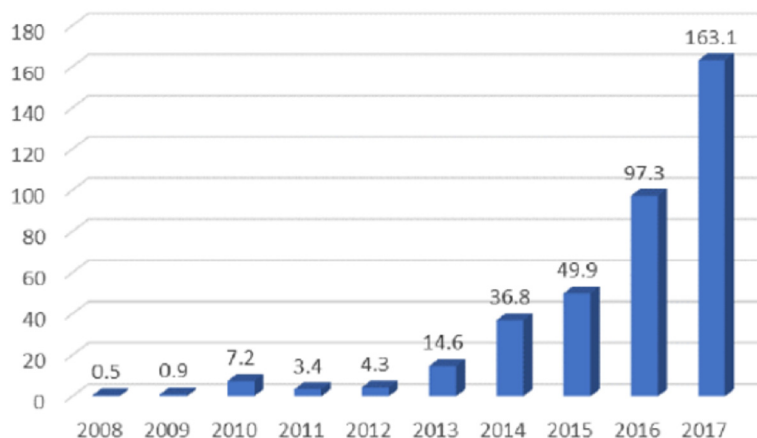
Le marché des obligations vertes a connu une croissance exponentielle ces dernières années.

Le marché des obligations vertes

Les banques de développement ont joué un rôle précurseur sur ce marché, puisque la première obligation verte a été émise en 2007 par la Banque européenne d'investissement (BEI). Les entreprises publiques et privées ont suivi le pas, avant les États, puisqu'une obligation souveraine a récemment été émise.

En 2019, la valeur du marché des obligations vertes a augmenté d'environ 180 milliards d'euros (+50% par rapport à 2018) pour dépasser les 500 milliards d'euros. La scène est désormais dominée par les obligations d'entreprises, avec une **diversification sectorielle** accrue, illustrée notamment par l'entrée des obligations vertes sur le marché de l'assurance. Les obligations d'État ne représentent que 9% du total, les pays les plus actifs étant la France (leader en Europe et troisième au monde), les Pays-Bas et l'Irlande (Italie en huitième position).

Global Green Bond market, total issuance, in bln. USD



Source: Eurosif (2018)

La croissance du marché des obligations vertes est principalement due à l'augmentation de la demande des investisseurs, à l'arrivée sur le marché de grandes entreprises de pays émergents (en particulier la Chine et l'Inde) et à l'impulsion donnée par les accords climatiques, notamment la Conférence des Nations unies sur le climat qui s'est tenue à Paris en décembre 2015, et lors de laquelle les États participants ont signé un accord visant à limiter le réchauffement de la planète à 2°C.

À Bruxelles, la nouvelle Commission européenne a annoncé son intention d'investir plus de 1 000 milliards d'euros dans la durabilité et la préservation de l'environnement avec le soutien de la Banque européenne d'investissement (BEI), qui reste le plus grand émetteur d'obligations vertes (plus de 23,5 milliards d'euros collectés en 10 ans). Plusieurs gouvernements, dont ceux d'Allemagne et d'Italie, ont annoncé la création de plans liés à l'émission d'obligations vertes.

MESSAGES CLES

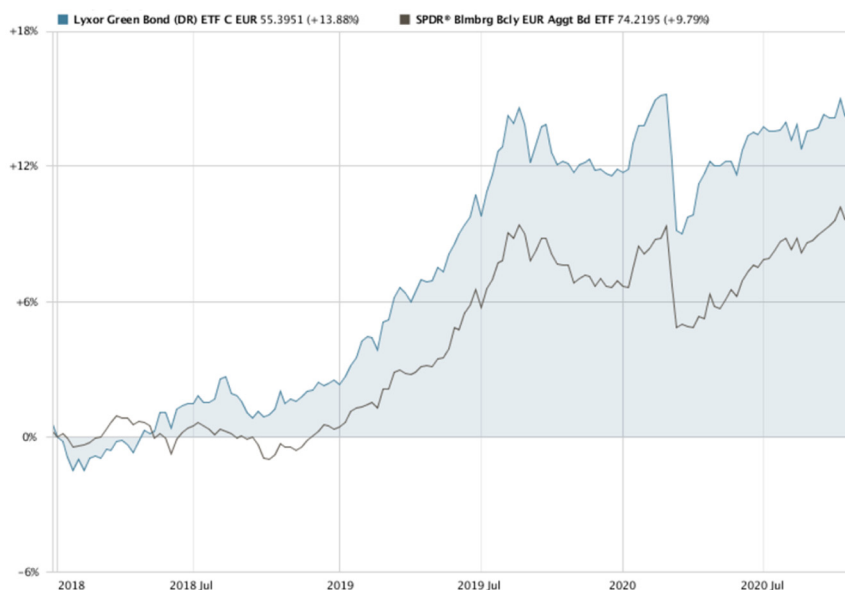
Ces dernières années, les performances des obligations vertes ont été meilleures que celles des obligations classiques.

Ces rendements plus élevés sont liés à la nature même des émetteurs.

Pourquoi investir dans des obligations vertes ?

Les obligations vertes offrent une occasion unique d'investir dans des projets de grande envergure ayant un impact concret sur le monde réel et assurent le même degré de liquidité que les émissions classiques. La part énorme des investissements institutionnels a joué un rôle moteur en permettant de canaliser d'importantes sommes d'argent vers le financement de projets à impact environnemental dont les dimensions et le nombre étaient impensables il y a seulement quelques années.

Ces dernières années, les performances des obligations vertes ont été **supérieures à celles des obligations classiques**. Une comparaison entre un fonds ETF qui reprend l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Green Bond et un fonds ETF qui réplique un indice constitué d'obligations privées et souveraines classiques libellées en euros (Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Index) montre que de 2018 à fin octobre 2020, les obligations vertes ont généré des rendements de 13,88% contre 9,79% pour les obligations ordinaires.



Source: UBS

Ces rendements plus élevés sont liés, d'une part, à la nature même des émetteurs, qui sont généralement des entités solides dotées d'une bonne gouvernance et de plans de croissance à moyen-long terme, et, d'autre part, aux importants flux d'argent qui pénètrent ce secteur et font inévitablement monter les prix.

Il est donc intéressant d'investir dans des obligations vertes non seulement pour des raisons éthiques, mais aussi pour améliorer le rendement moyen **de votre portefeuille**.

MESSAGES CLES

Tracker Certificate Exane Green Bond Index

Comment investir dans des obligations vertes ?

Pour investir efficacement dans ce compartiment tout en diversifiant les risques liés à l'émetteur choisi, nous recommandons l'instrument suivant:

ZKB Tracker Certificate Dynamic on a Green Bond Basket

Le certificat est composé d'un panier d'obligations "green" sélectionnées par notre département Asset Management.

Il est géré activement et se compose de 20 obligations vertes libellées en euros et axées sur l'Europe, émises par des gouvernements, des entreprises, des banques ou des compagnies d'assurance.

Il a une échéance de trois ans, accumulant les coupons et est libellé en EUR.

ISIN	Currency	Fund name	Average Rating	Average Yield p.a.	Average Maturity (years)
CH0585304550	EUR	ZKB Tracker Certificate Dynamic on a Green Bond Basket	BBB	1.20%	7

Le certificat sera lancé en janvier 2021. La ZKB garantit le marché secondaire, il sera donc possible d'acheter et de vendre le certificat avant l'échéance.

Opportunités

- *Contribuer à la protection de l'environnement*: les obligations vertes permettent d'investir de l'argent dans des projets qui soutiennent la protection de l'environnement.
- *Participer à une tendance en forte croissance*: les prix des obligations vertes bénéficient d'une demande croissante de la part des investisseurs privés et institutionnels. Les émetteurs sont généralement des entités solides, dotées d'une bonne gouvernance et de plans de croissance à moyen et long terme.

Risques

- *Fluctuations des marchés*: le fonctionnement des obligations vertes étant comparable à celui des obligations classiques en ce qui concerne les dynamiques qui influent sur la valeur des investissements, le rendement attendu et le risque de perte, le comportement des obligations vertes est lié à l'évolution des conditions du marché.
- Si un émetteur de titres fait défaut, cela peut avoir un impact négatif sur l'investissement de manière générale.



Eric Elvio Mantovani
Responsable Investment
Advisory & Product Management
CIIA Certified International
Investment Analyst

Éditeur

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA

Via Maggio 1
CH-6900 Lugano
Tél. +4158 855 34 41
Fax +4158 855 33 60

Call Center: 00800 800 767 76

esg@bps-suisse.ch
www.bps-suisse.ch/fr

Disclaimer

La présente publication est émise par le service de conseil en investissement de la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE). Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'ASB ne s'appliquent pas ici.

Ce document ne remplace en aucun cas les conseils qu'il est nécessaire de requérir auprès d'un expert avant de prendre toute décision d'investissement ou de désinvestissement, concernant les risques associés aux instruments financiers, les objectifs, la situation financière ou les besoins de l'investisseur. Il incombe donc à l'investisseur de contacter son conseiller financier et de consulter la brochure de l'ASB intitulée «Risques particuliers dans le commerce de titres», qu'il est possible d'obtenir gratuitement auprès de n'importe quelle banque.

Le service de conseil en investissement de la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) s'efforce de garantir la fiabilité de ses sources d'informations. Il ne peut toutefois pas garantir que les informations contenues dans le document sont exactes, fiables et complètes. Par conséquent, la Banque décline toute responsabilité quant au niveau d'actualisation, d'exactitude et d'exhaustivité des contenus. Toute opinion exprimée dans la présente publication est susceptible de faire l'objet de modifications sans que ses destinataires en soient spécifiquement notifiés.

Les cours et les valeurs communiqués sont donnés à titre indicatif et ne sont pas représentatifs du prix/cours réel. La Banque décline toute responsabilité pour tout éventuel dommage, y compris un manque à gagner, résultant de l'utilisation des informations contenues dans le document. Les performances passées ne constituent ni une promesse ni une garantie de performances futures.

Les services et produits financiers décrits dans cette publication ne peuvent en aucun cas être proposés aux personnes relevant d'une juridiction qui limite ou interdit leur offre.

Publié: 15.01.2021